Formation annuelle (art. 25) – médical et industriel – focus: le contrôle physique et la radioprotection pratique

Selon l'article 25 du RGPRI, tous les employés susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants doivent recevoir une formation minimale annuelle à la radioprotection. L'accent est mis sur leur propre radioprotection, celle de leurs collègues et de l'environnement.

POUR QUI ?

Cette formation s'adresse aux personnes susceptibles d'être exposés aux rayonnements et ceci pour le secteur médical et industriel.

- Industriel:
  - Sources scellées
  - Appareils RX
- Médical:
  - Médecine nucléaire
  - Appareils RX
  - Radiothérapie

Vous pourrez choisir vous-même en train de suivre le e-learning le contenu en fonction du secteur dans lequel vous travaillez.

CONTENU DE LA FORMATION

Les thèmes suivants seront abordés:

- Radiations ionisantes
- Dosimétrie et effets biologiques
- Législation
- Radioprotection dans la pratique
- Organisation du radioprotection

OBJECTIFS

Selon l'article 25 de l'ARBIS, tous les employeurs susceptibles d'être exposés aux rayonnements ionisants doivent recevoir une formation minimale annuelle en matière de radioprotection. L'accent de cette formation est mis sur sa propre radioprotection, celle de ses collègues et de l'environement. Nous pourrons vous offrir cette formation annuelle maintenant comme e-learning, afin que les participants peuvent suivre la formation quand et ou ils le souhaitent.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Vous recevrez un mail d'accueil quelques jours après votre inscription. Veillez à surveiller votre dossier de courrier indésirable pendant cette période.
- A partir du moment où vous recevez le courrier d'acceuil, vous aurez 3 mois pour compléter le module. Après cela, votre accès sera fermé.
- Chaque participant reçoit un syllabus (en PDF).

- Chaque participant reçoit une attestation de participation (après avoir réussit le test de connaissance) via notre plateforme digitale.

LIEUX DE FORMATION

Lieux	Durée de la formation	Langue	Prix
Online	Au moins 1 heure (*)	Néerlandais	160 EUR
Online	Au moins 1 heure (*)	Français	160 EUR

Prix hors TVA.

Vinçotte Academy : Jan Olieslagerslaan 35 ▪ 1800 Vilvoorde ▪ Belgique

BTW BE 0438.362.202 ▪ RPR Bruxelles

BNP Paribas Fortis: BE08 2100 4143 4513 ▪ BIC: GEBABEBB

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées. Les détails les plus récents et complets concernant cette formation - y compris le contenu, les dates, le lieu et le prix - sont toujours disponibles sur notre site web : www.vincotte-academy.be. Les inscriptions se font exclusivement via le site web. En vous inscrivant, vous acceptez nos conditions générales et le règlement de la formation, qui sont également consultables en ligne.

(*) La durée effective d'une formation en ligne est difficile à déterminer. Veuillez donc à prévoir du temps pour prendre des notes et revoir les vidéos (si vous le souhaitez).